

**Commission permanente du conseil municipal sur la présidence du conseil**

**Procès-verbal de l'assemblée publique  
du jeudi 8 mai 2008 à 19 heures  
Hôtel de ville, salle du conseil  
275, rue Notre-Dame Est**

**Étude publique du rapport annuel 2007 du Conseil jeunesse de Montréal**

---

**COMMISSAIRES PRÉSENTS :**

M. Marcel Parent, président  
Mme Claire St-Arnaud, vice-présidente  
M. Marvin Rotrand, vice-président  
M. Warren Allmand, membre  
Mme Jocelyn Ann Campbell, membre  
Mme Anie Samson, membre  
M. Marcel Tremblay, membre  
M. Claude Trudel, membre

**COLLABORATEURS PRÉSENTS :**

M. Carle Bernier-Genest, conseiller associé à la jeunesse  
Du Conseil jeunesse de Montréal : Mme Marilou Filiatrault, Mme Claudia Lacroix-Perron, Mme Jacqueline Corrado, M. Vincent Girard, Mme Marie-Paule Partikian, Mme Mylène Robert et Mme Louise Roberge;  
Du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle : M. Olivier Beausoleil;  
Du Bureau de la présidence du conseil : M. Pierre Morin.

**ASSISTANCE :** 15 personnes

---

**1. Ouverture**

Le président, M. Marcel Parent, déclare la séance ouverte à 19 heures et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il présente les commissaires et explique le déroulement de l'assemblée.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de la vice-présidente, Mme Claire St-Arnaud, appuyée par M. Marvin Rotrand, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1<sup>er</sup> novembre 2007**

Sur une proposition de Mme Anie Samson, appuyée par M. Claude Trudel, le procès-verbal de l'assemblée du 1<sup>er</sup> novembre 2007 est adopté à l'unanimité.

**4. Le rapport annuel du Conseil jeunesse de Montréal**

Le président, M. Marcel Parent, invite la présidente sortante du Conseil jeunesse de Montréal, Mme Marilou Filiatrault, ainsi que la nouvelle présidente, Mme Claudia Lacroix-Perron, nouvelle présidente du conseil, à présenter le bilan 2003-2008 ainsi que le rapport annuel 2007.

Mme Filiatrault présente le bilan du Conseil jeunesse de Montréal depuis sa création. Elle précise que le conseil est une instance consultative sur les enjeux jeunesse 12-30 ans. Le

conseil est formé de 15 membres représentatifs de la diversité montréalaise. Elle poursuit avec le mandat du conseil qui consiste à solliciter l'opinion des jeunes, organiser des événements et formuler des avis à la demande du comité exécutif ou de sa propre initiative. Elle souligne que le conseil a également collaboré à la mise en œuvre du programme de parrainage professionnel, à l'établissement du plan de main d'œuvre et au programme de formation des jeunes sauveteurs.

Mme Filiatrault détaille ensuite chacun des avis déposés au conseil et, pour chacun, présente les résultats obtenus. Elle présente ensuite quelques réalisations de l'année 2007 dont la tournée des arrondissements, la Journée des jeunes montréalais et, en collaboration avec la Commission sur les services aux citoyens, la tenue d'une consultation publique sur le sentiment d'appartenance des jeunes montréalais.

Mme Lacroix-Perron présente les projets prévus en 2008 notamment la deuxième édition de la Journée des jeunes montréalais, le suivi des avis déposés au conseil, la préparation d'un avis sur le sentiment de sécurité publique des jeunes à Montréal. Elle indique que le Conseil jeunesse participera également à diverses rencontres avec les tables jeunesse en arrondissement et poursuivra sa planification stratégique ainsi que ses efforts de recrutement de nouveaux membres.

En conclusion, le Conseil jeunesse recommande :

1. qu'une procédure de suivi des avis soit établie; le Conseil jeunesse s'attend à obtenir une réponse à la suite du dépôt d'un avis et cela constitue une importante source de motivation;
2. l'enchâssement du Conseil jeunesse de Montréal afin d'éviter que cet organisme disparaisse; prévoir la création du Conseil jeunesse dans la Charte de la Ville assurerait sa protection et démontrerait un intérêt pour la relève.

## **5. Période de questions et d'interventions du public**

Le président, M. Marcel Parent, annonce l'ouverture de la période de questions du public. Aucune personne ne s'est toutefois inscrite.

## **6. Période de questions et d'interventions des membres de la commission**

Le président, M. Marcel Parent, invite les commissaires à s'exprimer.

La vice-présidente, Mme St-Arnaud, félicite Mme Filiatrault et souhaite la bienvenue à la nouvelle présidente, Mme Claudia Lacroix-Perron. Elle est particulièrement fière que deux femmes aient été nommées présidentes. Elle demande ensuite les raisons pour lesquelles la fonction publique municipale ne compte que 3 % de jeunes. Mme Filiatrault invoque la complexité du processus d'embauche à la Ville et précise que ce 3 % est une statistique portant sur les employés permanents. La vice-présidente, Mme St-Arnaud, souligne ensuite l'importance du travail sur le sentiment d'appartenance et exprime son inquiétude à l'égard du dossier de la sécurité des jeunes en ville. Elle se dit en accord avec la mise en place d'une procédure de suivi des avis et trouve excellente la proposition d'enchâssement. En terminant, elle félicite les membres du Conseil jeunesse de Montréal.

M. Rotrand fait remarquer que le Conseil jeunesse s'est penché jusqu'à maintenant sur des dossiers à caractère écologique ou de santé publique et il estime qu'il y aurait beaucoup de travail à faire au niveau de la pauvreté, de l'exclusion et de la démocratie. Il ajoute que la dernière élection a suscité une participation inférieure à 20 % chez les jeunes et demande si le Conseil jeunesse prévoit des actions sur cette question. Mme Filiatrault cite les travaux relatifs au projet Électeur en herbe et Mme Robert souligne les échanges sur le sujet avec le Chantier sur la démocratie.

M. Rotrand aborde la question de la diversité et s'enquiert des liens entre le Conseil jeunesse et la communauté anglophone. Mme Filiatrault mentionne que le Conseil jeunesse se fait connaître auprès de l'ensemble des universités et collègues montréalais.

Elle ajoute que les sondages et la synthèse des avis sont traduits en langue anglaise, de plus, le Conseil jeunesse compte des anglophones parmi ses membres.

M. Rotrand évoque l'idée que le conseil municipal adopte une politique municipale d'alimentation en vue de promouvoir de saines habitudes de vie. Mme Filiatrault répond qu'il importe que la Ville soit un modèle.

M. Trudel souligne la qualité remarquable du travail de recherche réalisé par le Conseil jeunesse et de manière générale, l'importance de ses travaux. Il invite le Conseil jeunesse à se prononcer sur la nomination d'un membre au sein du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM). Mme Filiatrault répond que cette demande origine d'un organisme autre que le Conseil jeunesse, elle décrit ensuite ce dernier comme un organisme collaborateur et non revendicateur, qui émet des recommandations et travaille en collaboration avec les élus.

Mme Campbell félicite le Conseil jeunesse et elle souligne la très grande qualité des avis dont elle souhaite une plus large diffusion. Elle demande des précisions sur la composition du conseil en fonction d'une représentation géographique. Mme Robert répond que la composition du conseil en fonction de territoires géographiques est définie par le règlement constituant le Conseil jeunesse. Mme Campbell annonce qu'elle recommandera la révision de la répartition géographique.

Mme Samson remercie le Conseil jeunesse et l'invite à poursuivre ses travaux qui portent sur des priorités et thèmes d'actualité. Elle souhaite bonne chance à la nouvelle présidente, Mme Claudia Lacroix-Perron et l'invite à faire connaître davantage le Conseil jeunesse.

M. Tremblay souligne la présence de Mme Fadima Diallo, M. Olivier Beausoleil et M. Pierre Morin. Il félicite Mme Filiatrault pour le travail accompli durant son mandat et mentionne que le conseiller associé à la jeunesse, M. Carle Bernier-Genest apportera son soutien au Conseil jeunesse. Il se dit interpellé par le suivi des avis et souligne que plusieurs recommandations ont été mises en œuvre. Concernant l'enchâssement du Conseil jeunesse, il suggère d'obtenir une opinion légale du contentieux. Enfin, il suggère une association avec la Direction des communications dans le but de faire connaître davantage le Conseil jeunesse.

M. Allmand est particulièrement intéressé par la question de l'implication citoyenne, notamment les consultations jeunesse et le jeune conseil, il demande si des discussions ont eu lieu sur cette question avec les maires d'arrondissement car il souhaite la tenue de tels forums dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. Mme Filiatrault répond que le suivi de l'avis déposé en novembre dernier est à faire.

M. Rotrand annonce que la STM remplacera et augmentera le nombre de supports à vélo aux abords des stations de métro et ajoutera des supports à vélos sur les autobus. Il invite le Conseil jeunesse à prendre part à une assemblée de la commission interculturelle portant sur la prévention de l'adhésion aux gangs de rue.

## **7. Levée de la séance**

Le président, M. Marcel Parent, remercie les personnes présentes de leur participation. Il félicite les représentants du Conseil jeunesse de Montréal et souhaite à la relève tout le succès mérité. À 20 h 35, sur une proposition de Mme Jocelyn Ann Campbell, appuyée par Mme Anie Samson, la séance est levée.

**RÉDIGÉ LE : 5 JUIN 2008**  
**ADOPTÉ LE : 6 NOVEMBRE 2008**

« ORIGINAL SIGNÉ »

Marcel Parent  
Président

« ORIGINAL SIGNÉ »

Nicole Paquette  
Secrétaire-recherchiste